



Belvaux/Sanem, le 15 octobre 2020

AVIS AU PUBLIC

Il est porté à la connaissance du public que suivant décision de Monsieur le Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire en date du 06 octobre 2020, réf N° **3A/2020/2425/170**, la société

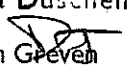
SA LUXLEV

a eu l'autorisation **pour l'exploitation d'une nacelle Marque HAULOTTE, type COMPACT 12DX, numéro de construction 2079662.**

Conformément à l'article 19 de la loi modifiée du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, un recours peut être interjeté contre la présente décision d'autorisation devant le tribunal administratif qui statuera comme juge de fond. Ce recours doit être introduit sous peine de déchéance dans un **délai de quarante jours** à partir du jour de l'affichage de la présente décision.

La soussignée, Bourgmestre de la commune de Sanem, certifie que le présent avis est dûment affiché du **15 octobre 2020 au 24 novembre 2020 inclus.**

Belvaux, Sanem, date qu'en tête

Le secrétaire, empêchée,
la secrétaire adjointe
Tamara Duschène

Manon Greven



Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
la bourgmestre,

Simone Asselborn-Bintz